

## Informations tarifaires

BILLETS	TARIFS à l'unité	TARIFS 10 voyages
<b>Zone 1</b> : Var et communes limitrophes	3 €*	21 €
<b>Zone 2</b> : zone 1 + Cannes, Grasse et Gardanne	4 €	28 €
<b>Zone 3</b> : zone 2 + Aix-en-Provence et Marseille	6 €	42 €
<b>Zone 4</b> : zone 3 + aéroport de Nice	20 €	140 €

Billets 10 voyages utilisables par plusieurs personnes y compris pour un même voyage. La correspondance est gratuite dans un délai de 90 minutes après la validation dans le premier autocar (non valable pour un trajet retour).

\* Tarif également applicable au Transport à la Demande (TAD).

Billet aller-retour dans la journée Var et communes limitrophes = 5 €  
Non vendu dans les cars

ABONNEMENTS	TARIFS Mensuels	TARIFS Annuels
<b>PASS'VAR Zone 1</b>	48 €	480 €
<b>PASS'LIB Zone 2</b>	70 €	700 €
<b>PASS'3 D Zone 3</b>	100 €	1 000 €
<b>PASS'Études - Zone 4</b> <i>Jeunes de moins de 26 ans</i>	24 €	240 €
<b>PASS'Jeune - Zone 4 (Hors TAD)</b> <i>Écoliers, collégiens et lycéens ayants droit</i>		120 €

Les abonnements des actifs peuvent être pris en charge à 50 % par les employeurs.

## Points de vente

### Gares Routières

**À Toulon :**  
Boulevard Tessé  
Tél. 04 94 24 60 00  
Ouverture du lundi au samedi de 6h30 à 19h et le dimanche de 8h30 à 19h

**À Draguignan :**  
Avenue Louis Blanc  
Tél. 04 94 50 94 05  
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

**À Saint-Raphaël :**  
100 rue Victor Hugo  
Tél. 04 94 44 52 70  
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h45.

**Au Lavandou :**  
Avenue de Provence  
Tél. 04 94 56 25 74  
Ouverture : Du 2 avril au 28 octobre 2016 :

7 jours/7 de 9h à 12h45 et de 13h30 à 18h.  
Du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> avril 2016 : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h, samedi de 9h à 14h.

**À Saint-Tropez :**  
5 quai Avancé  
Avenue Charles De Gaulle  
Tél. 04 94 56 25 74.  
Ouverture : Du 2 avril au 28 octobre 2016 : 7jours/7 de 9h à 19h. Entre le 1<sup>er</sup> novembre 2015 et le 1<sup>er</sup> avril 2016 : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h.

**À Pourrières :**  
Hôtel de ville - Tél. 04 98 05 11 70  
Ouverture le mardi de 8 h 30 à 12h et de 13h30 à 17h30 le mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h le samedi de 9h à 12h.

### Transporteurs

**Société BREMOND**  
Rue du Liège  
83490 LE MUY  
Tél. 04 94 68 05 01

**Société Autocars BLANC**  
22, avenue Dréo  
83170 BRIGNOLES  
Tél. 04 94 69 08 28

**Société Les Lignes du Var**  
**Établissement Transvar**  
6922 avenue Maréchal  
De Lattre de Tassigny  
83210 SOLLIÈS-TOUCAS  
Tél. 04 94 28 93 28

## Zones varlib



### Zones et abonnements Varlib :

Zone 1 : Var et communes limitrophes (PASS'Var)

Zone 2 : Zone 1 + Cannes, Grasse, Gardanne (PASS'Lib)

Zone 3 : Zone 2 + Aix-en-Provence, Marseille (PASS'3D)

Zone 4 : Zone 3 + aéroport de Nice (PASS'Études & PASS'Jeune)



○ Points de vente

## Soyez prévoyants

Extraits du règlement départemental des transports disponible sur le site [www.varlib.fr](http://www.varlib.fr)

### Enfants

Les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte en possession d'un titre de transport, voyagent gratuitement (sous présentation d'une pièce d'identité justifiant la date de naissance). Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

### Animaux

Les chiens guides d'aveugles ou d'assistance sont admis et dispensés du port de la muselière (la présentation d'une carte spécifique ou d'invalidité peut être demandée). En dehors de ces cas spécifiques, seuls les animaux de moins de 6kg sont acceptés sur les lignes varlib ; ils doivent voyager sur les genoux de leurs propriétaires et dans des paniers fermés. Le transport de ces animaux est gratuit.

### Bagages / Vélos

Sont admis gratuitement les paquets peu volumineux susceptibles d'être portés sur les genoux sans gêne pour les voisins. Les valises de taille supérieure à 50x50x50cm (max 2/personne), les poussettes pliantes ou les chariots à provisions doivent être placés dans les soutes. Le transport des vélos est interdit du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août. La surveillance des bagages est de la seule responsabilité de leurs propriétaires.

### Achat de titres dans les cars

Pensez à préparer l'appoint avant de monter à bord.

## Guide horaire

varlib

1002

Rians  
Vinson  
Manosque

Édition Mars 2016

LE DÉPARTEMENT



## Informations générales



Conformément aux dispositions du Code de la Route en vigueur depuis le 11 juillet 2003 :

"Tout passager doit porter une ceinture de sécurité dès lors que le siège qu'il occupe en est équipé".

varlib LE DÉPARTEMENT  
[www.var.fr](http://www.var.fr)

# 1002 - RIAN - VINON - MANOSQUE

Horaires à compter du 06 juillet 2016

NOUVEAU TEL  
VARLIB  
0970 830 380

Horaires assurés seulement pendant la période scolaire de la zone B

Jours	LMMeJV
<b>Renvois</b>	
RIANS - Halte Routière	06:50
RIANS - Les Sauvages	06:54
RIANS - Plan de Valaves	06:55
GINASSERVIS - Halte Routière Gasquet	07:05
VINON - Le Cours	07:15
MANOSQUE - Ecole Internationale	07:25
MANOSQUE - Lycée des Iscles	07:30
MANOSQUE - Gare Routière	07:35
MANOSQUE - La Villette (Lycee Esclangon)	07:40
MANOSQUE - Collège Giono	07:45

Jours	Me	LMMeJV
<b>Renvois</b>		
MANOSQUE - Ecole Internationale	12:15	17:55
MANOSQUE - Lycée des Iscles	12:20	18:10
MANOSQUE - Gare Routière	12:25	18:15
MANOSQUE - La Villette (Lycee Esclangon)	12:30	18:20
MANOSQUE - Collège Giono	12:35	
VINON - Le Cours	12:50	18:40
GINASSERVIS - Halte Routière Gasquet	13:00	18:50
RIANS - Plan de Valaves	13:10	19:00
RIANS - Les Sauvages	13:11	19:01
RIANS - Halte Routière	13:15	19:05

**NOTA : Le transporteur ne pourra être tenu responsable des éventuels retards dus aux difficultés de circulation. Il est conseillé aux clients de prendre leurs dispositions en cas de correspondance.**

## SIGNES ET ABBREVIATIONS

L Lundi non férié      J Jeudi non férié  
M Mardi non férié      V Vendredi non férié  
Me Mercredi non férié



TRANSDEV BREMOND

04 94 68 05 01